CM
5/17

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°1

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	55	Champ Crouale	2 400		97		2 303	Lande	
A	56	Champ Crouale	630		50		580	Lande	

Propriétaires

IZAC Max, né le 29/11/1942
IZAC Marion, née le 08/04/1947
IZAC Jean-Pierre, né le 10/04/1953

Madame IZAC Geneviève Arlette, née le 14 mai 1938 à ORAN (Algérie), retraitée, épouse de Monsieur MOURARD Pierre Jean Maxime, demeurant à ANTIBES (06600) 448, Chemin des Besses Bréguières
Marié à la mairie de MONTPELLIER (34) le 19 décembre 1959 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

ARMENGAUD, 18/05/1972

Madame MOURARD Isabelle Danielle Claudine, née le 29 octobre 1960 à MONTPELLIER (34), médecin, épouse de Monsieur FARAUT Jean-Marc Alain Daniel, demeurant à BIOT (06410) 286, chemin des Issarts
Marié à la mairie d'ANTIBES (06600) le 11 juillet 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

Monsieur MOURARD Denis Pierre Jean, né le 3 octobre 1962 à ORANGE (84) astronome, époux de Madame NOVARO Isabelle Danielle Michèle, demeurant à CHATEAUNEUF-GRASSE (06740) 397-15 Route de Grasse
Mariée à la mairie d'ANTIBES (06600) le 22 décembre 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

Monsieur MOURARD Philippe André Christophe, né le 17 mai 1967 à SAINT-ETIENNE (42000), époux de Madame COLOSSE Yolaine Isabelle, demeurant à ANTIBLES (06600) 2165, avenue Jean Michard Pelissier Villa Le Bakoua
Marié à la mairie d'ANTIBES (06600) le 26 mai 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité française
Résidente au sens de la réglementation fiscale

Inscrits à la matrice cadastrale

IZAC Julien Félix, né le 28/07/1912 à NICE (06)
IZAC Jean-Pierre Marc, né le 10/04/1953 à NICE (06)
IZAC Max André Xavier, né le 29/11/1942 (Algérie)
IZAC Geneviève, épouse MOURARD), née le 14/05/1938 à ORAN (Algérie)
ARMANGUAUD Patrick, né le 18/05/1972 à NIMES (30)
IZAC Marion Marie Jeanne, née le 08/04/1947 (Algérie)

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Du chef de Mesdames IZAC Geneviève et IZAC Marion, Messieurs IZAC Jean-Pierre et IZAC Max :
Attestation du 31/10/2014, selon acte reçu par la SCP VASTINE-DECLEF notaires à ST-ANDRE-LES-ALPES, après décès le 23/04/2000 de BONNEPOY Andrée née le 18/08/1918
Publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 14/11/2014 volume 2014 P n° 7527
Du chef de Madame MOURARD Isabelle, Messieurs MOURARD Denis et MOURARD Philippe :
Donation partage du 16/01/2016, selon acte reçu par la SCP VASTINE-DECLEF notaires à ST-ANDRE-LES-ALPES, par IZAC Geneviève au profit de MOURARD Isabelle, MOURARD Denis et MOURARD Philippe
Réserve du droit de retour
Interdiction d'aliéner et d'hypothéquer
Réserve d'usufruit au profit de la donatrice
Publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 29/01/2016 volume 2016 P n° 716

Du chef de Monsieur ARMENGAUD Patrick :
Attestation du 26/11/2014, selon acte reçu par la SCP VASTINE-DECLEF notaires à ST-ANDRE-LES-ALPES, après décès le 16/03/2014 de IZAC née le 04/03/1940
Publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 08/12/2014 volume 2014 P n° 8062

01
C117

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°2

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	58	Champ Crouale	2 547		135		2 412	Terre	
A	59	Champ Crouale	2 742		84		2 658	Terre	

Propriétaires

Monsieur GIBERT Francis Paul, né le 1er juin 1933 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES, époux MAYNAUD

Inscrits à la matrice cadastrale

Monsieur GIBERT Francis Paul, né le 1er juin 1933 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Parcelle A 58 :
Acquisition du 23/01/1959 (Me HONNORAT) publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 16/02/1959 vol 225 n° 4

Parcelle A 59 :
Acquisition du 05/05/1962 (Me HONNORAT) publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 16/07/1962 vol 413 n° 73.

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°3

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	62		500		307		193	Lande	
A	63		11 450		71		11 379	Sol	

Propriétaires

SCI CHAMP CROUALE

Inscrits à la matrice cadastrale

CHAMP CROUALE Chez Jean-Christophe MARTEL

Origine de propriété – EFFET RELATIF

12/04/2005 : Vente (Me SERRA) de la SARL ENTREPRISE MARTEL
Publ au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 12/04/2005 vol 2005 P n° 3223
Reprise des engagements-Dépôt de K-BIS constatant l'immatriculation de la SCI CHAMP CROUALE
Ancienne désignation : CHAMP CROUALE, SCI 04170 SAINT-JULIEN-DU-VERDON
Nouvelle désignation : CHAMP CROUALE, 482199619, SCI 04170 SAINT-JULIEN-DU-VERDON

CU
7/17

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°4

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	68	Saouve du vacon	40		47			Lande	-7
A	69	Saouve du vacon	4 380		118		4 262	Lande	
A	182	Champ brachet	200		20		180	Lande	
A	NC 182	Champ brachet	4		4			Ravin	
A	189	Champ brachet	31670		130		31473	Lande	
A	189				67				
A	NC 189	Champ brachet	9		9			Ravin	

Propriétaires

MAURIN Louis Auguste, divorcé DAVID, né le 07/02/1931 à LA MURE-ARGENS

Inscrits à la matrice cadastrale

MAURIN Louis Auguste, né le 07/02/1931 à LA MURE-ARGENS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Parcelles A 68, 69 :
Acquisition du 12/07/1975 (Me HONNORAT) publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 25/07/1975 vol 2498 n° 27

Préalablement à l'origine de propriété ci-après, il est précisé :

- que le vendeur est propriétaire des parcelles A 182 et 189 en bordure d'un cours d'eau
- qu'en conséquence il est propriétaire sur toute la longueur de ces parcelles lui appartenant et riveraines du cours d'eau de la moitié du lit dudit cours d'eau en application de l'article L215-2 du code de l'environnement
- qu'en vue de la réalisation des travaux, la partie du lit du cours d'eau non cadastrée a été incluse dans la présente vente
- qu'en conséquence le vendeur est propriétaire de ces parcelles non cadastrées pour les avoir reçues par suit des faits et actes ci-après relatés.

Parcelles A 182, 189 :
Donation partage du 25/08/1978 publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 21/09/1978 vol 3313 n° 24
Réserve du droit de retour
Interdiction d'aliéner et d'hypothéquer
Réserve d'usufruit au profit des donateurs
Charges éteintes du fait du décès des donateurs le 02/10/1978 (M. MAURIN Emile) et le 20/01/2005 (Mme COLLOMP Marie)

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°5

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	26	La Bornette	9 190		2 804		6 386	Lande	
A	19	Le Bosquet	115 860		940		114 920	Bois résineux	
A	73	Saouve du vacon	150		136		14	Lande	
A	74	Saouve du vacon	620		569		51	Lande	
A	75	Saouve du vacon	3 800		421		3 379	Lande	
A	79	Saouve du vacon	700		196		504	Lande	
A	80	Saouve du vacon	1 700		1 343		357	Lande	
A	22	Le Bosquet	35 340		1 322		34 018	Bois résineux	
A	NC73	Saouve du vacon	9		9			Ravin	
A	NC74	Saouve du vacon	16		16			Ravin	
A	NC79	Saouve du vacon	129		129			Ravin	
A			15		15			Ravin	
A	NC80	Saouve du vacon	133		133			Ravin	
E	129		4140		222		3918	Bois résineux	
E	130		5530		286		5244	Bois résineux	

Propriétaires

COMMUNE DE LA MURE-ARGENS N° SIREN : 210 401 380

Inscrits à la matrice cadastrale

COMMUNE DE LA MURE-ARGENS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Préalablement à l'origine de propriété ci-après, il est précisé :

- que le vendeur est propriétaire des parcelles A 73, 74, 79, 80 en bordure d'un cours d'eau
- qu'en conséquence il est propriétaire sur toute la longueur de ces parcelles lui appartenant et riveraines du cours d'eau de la moitié du lit dudit cours d'eau en application de l'article L215-2 du code de l'environnement
- qu'en vue de la réalisation des travaux, la partie du lit du cours d'eau non cadastrée a été incluse dans la présente vente
- qu'en conséquence le vendeur est propriétaire de ces parcelles non cadastrées pour les avoir reçues par suit des faits et actes ci-après relatés.

- Parcelles A 19, 22, 73, 74, 75, 79, 80, E 129 :
- Il n'existe pas d'inscription au fichier immobilier depuis le 31/12/1955 concernant l'origine de propriété de ces parcelles qui appartiennent donc à la commune depuis des temps immémoriaux
- Parcelle A 26, E 130 :
- Echange au profit de la Commune du 24/06/2014, selon acte reçu par SCP VASTINE-DECLEF notaires à SAINT-ANDRE-LES-ALPES, par HEYRIES José né le 09/06/1961

01
8/17

Renonciation par HEYRIES José au pacte de préférence au profit de la SAFER créé par acte reçu par la SCP VASTINE-DECLEFF et publié le 16/12/2013 volume 2013 P n° 8475 pour la parcelle A 26
Publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 08/04/2014 volume 2014 P n° 2487

Attestation rectificative du 24/06/2014, selon acte reçu par SCP VASTINE-DECLEF notaires à SAINT-ANDRE-LES-ALPES
Publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 01/07/2014 volume 2014 P n° 4317.

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°6

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	218	Champ Moutet	14357		1677		12680	Terre	
A	115	Les Blaches	8110		715		6148	Lande	
					1247				

Propriétaires

Monsieur GIBERT Jean Bernard Yves Michel, né le 28/05/1963 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES, époux de Madame COLLIN Christine
Madame COLLIN Christine Olivia, née le 09/06/1968 à VERSAILLES (78), épouse de Monsieur GIBERT Jean
Demeurant : La Moutonnière Les Tournias 04170 SAINT-ANDRE-LES-ALPES

Inscrits à la matrice cadastrale

Monsieur GIBERT Jean Bernard Yves Michel, né le 28/05/1963 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES, époux de Madame COLLIN Christine
Madame COLLIN Christine Olivia, née le 09/06/1968 à VERSAILLES (78), épouse de Monsieur GIBERT Jean

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Parcelle A 218 :

La parcelle A 218 est issue d'une division de la parcelle A 213 en A 218 à A 219
Echange entre l'Etat et l'indivision COLLIN/GIBERT (Adm France Domaine) ces derniers étant attributaires de la parcelle A 218 publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 18/04/2011 vol 2011 P n° 3065

Parcelle A 115 :

Echange entre les époux GIBERT/COLLIN et la commune (Me VASTINE-DECLEF)
Publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 08/04/2014 vol 2014 P n° 2487
Attestation rectificative valant reprise P/Ordre de la formalité initiale publiée le 08/0/2014 (Me VASTINE-DECLEF)
Publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 01/07/2014 vol 2014 P n° 4317

CB
9/17

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°7

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	72	Saouve du vacon	290		304			Lande	-14
A	NC72	Saouve du vacon	9		9			Ravin	

Propriétaires

HEYRIES José Georges Edmond, né le 09/06/1961 à DIGNE-LES-BAINS, demeurant Le Village 04170 LA MURE-ARGENS

Inscrits à la matrice cadastrale

HEYRIES José Georges Edmond, né le 09/06/1961 à DIGNE-LES-BAINS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Acquisition du 31/08/2000 (Me HONNORAT) publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 13/10/2000 vol 2000 P n°7599

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°8

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	24	Le Bosquet	3 130		52		3 078	Lande	
A	NC24	Le Bosquet	7		7			Ravin	

Propriétaires

Madame GIBERT Monique Danielle, épouse FLEITH née le 05/10/1940 à DIGNE-LES-BAINS
Demeurant 20, rue Maurice Arnoux 92120 MONTROUGE
Madame GIBERT Jacqueline Gisèle, épouse VAUCONSANT, née le 10/01/1943 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES
Demeurant : 10, Allée du Square aux clercs 95210 SAINT-GRATIEN

Inscrits à la matrice cadastrale

Madame GIBERT Monique Danielle, épouse FLEITH née le 05/10/1940 à DIGNE-LES-BAINS
Madame GIBERT Jacqueline Gisèle, épouse VAUCONSANT, née le 10/01/1943 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES
Monsieur FONTAINE Robert

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Attestation du 05/09/1985 (Me HONNORAT) suite au décès de Mme GRAILLON Léonie le 10/05/1962 qui laisse ces deux filles, GIBERT Jacqueline et Monique, comme héritières et son époux GIBERT Théophile usufruitier du ¼ (époux décédé le 01/07/1985) publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 07/10/1985 vol 5805 bis n° 18.

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°9

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	21	Le Bosquet	6 920		135		6 785	Lande	

Propriétaires

Madame PIETRI Annie Marie Louise, veuve VINCINELLI, née le 05/11/1941 à VICHY (03)
Demeurant : Viale della Remembranze 31 NOVI LIGURE (Italie)

Inscrits à la matrice cadastrale

Madame PIETRI Annie Marie Louise, veuve VINCINELLI, née le 05/11/1941 à VICHY (03)

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Donation du 15/01/1982 publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 01/03/1982 vol 4485 n° 7
réserve d'usufruit au profit du donateur PIETRI Jean né le 07/04/1912 et de son épouse LIMOUSIN Odette née le 13/03/1916, charge éteinte du fait du décès de PIETRI Jean le 05/06/1985 et de la renonciation de LIMOUSIN Odette à l'usufruit
Renonciation à l'usufruit de LIMOUSIN Odette PAR ACTE DU 05/01/1999 (Me MAZET) publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 05/03/1999 vol 1999 P n° 1809

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N° 10

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	212	Champ Moutet	17 128		1 499		15 629	Bois	
A	112	Les Rompues	26 870		284		26 586	Taillis simple	
A	113		40 311		1 150		39 161	Lande	
A	114	Les Rompues	1720		1702		18	Lande	
A	NC114	Les Rompues	21		21			Ravin	

Propriétaires

HEYRIES Edmond Albert Séraphin, époux ISOARD Bernadette, né le 18/01/1934 à LA MURE-ARGENS
Demeurant : Le Village 04170 LA MURE-ARGENS

Inscrits à la matrice cadastrale

HEYRIES Edmond Albert Séraphin, époux ISOARD Bernadette, né le 18/01/1934 à LA MURE-ARGENS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Parcelles A 113, 114 :
Acquisition du 07/03/1956 (Me HONNORAT) publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 17/04/1956 vol 107 n° 23
Parcelles A 112, 212 :
Après division de A 101 en A 212 et 213 :
Echange acquisition du 22/05/1993 (M. le Préfet des AHP) publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 27/04/1993 vol 1993 P n° 2545

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°11

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	217	Champ Moutet	94 912		24		94 888	Bois résineux	
A	219	Champ Moutet	8 233		1 151		7 082	Bois résineux	

Propriétaires

ETAT Ministère de l'Agriculture
Domicilié : 11, Allée des Fontainiers 04000 DIGNE-LES-BAINS

Inscrits à la matrice cadastrale

ETAT Ministère de l'Agriculture par ONF

Origine de propriété – EFFET RELATIF

La parcelle A 217 est issue d'une division de la parcelle A 211 en A 216 à A 217
La parcelle A 211 est elle-même issue d'une division de la parcelle A 100 en A 210 à A 211
Il n'existe pas d'inscription au fichier immobilier depuis le 31/12/1955 concernant l'origine de propriété de la parcelle A 100 qui appartient donc à l'Etat depuis avant cette date.
La parcelle A 219 est issue d'une division de la parcelle A 213 en A 218 à A 219
La parcelle A 213 est elle –même issue d'une division de la parcelle A 101 en A 213 à A 213
Il n'existe pas d'inscription au fichier immobilier depuis le 31/12/1955 concernant l'origine de propriété de la parcelle A 101 qui appartient donc à l'Etat depuis avant cette date.

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°12

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	183	Champ Brachet	3 100		2 928		172	Lande	
A	188	Champ Brachet	1 973		49		1 924	Lande	
A	172	Serre de la Tuni	20990		1124		19866	Bois résineux	
A	NC 183	Champ Brachet	4		4			Ravin	
A	NC 188	Champ Brachet	9		9			Ravin	

Propriétaires

COLONNA Pierre Jean-Marie, célibataire, né le 20/02/1965 à BRIGNOLES (83)

Inscrits à la matrice cadastrale

COLONNA Pierre Jean-Marie, célibataire, né le 20/02/1965 à BRIGNOLES (83)
BOURRILLON Odette Louise Germaine, épouse COLONNA Jean, née le 16/03/1924 à SAINT-ANDRE-LES-ALPES

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Donation du 03/09/2013 (Me VASTINE-DECLEF) par BOURRILLON Odette à COLONNA Pierre
Réserve de droit de retour Interdiction d'aliéner de vendre et d'hypothéquer
Réserve d'usufruit au profit de la donatrice
Ces charges éteintes du fait du décès de la donatrice le 13/11/2014
Publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 03/10/2013 vol 2013 P n° 6657

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°13

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	181	Serre de la Tuni	10 550		4 202		6348	Lande	

Propriétaires

DE VITA Ange Michel, divorcé BELMESSIERI, né le 29/09/1938 à (Italie)
Demeurant : 39, rue Barbéris 06300 NICE

Inscrits à la matrice cadastrale

DE VITA Ange Michel, né le 29/09/1938 à (Italie)

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Acquisition du 1/08/1968 publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 31/08/1968 vol 1109 n° 24
Convention définitive sous condition suspensive du prononcé du divorce du 17/05/1977 (Me DESMARIS) contenant partage entre DE VITA Ange, attributaire de la parcelle A 181 et BELMESSIERI Adrienne publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 05/12/1977 volume 3104 n° 10
Dépôt de pièces du 13/10/1977 (Me DESMARIS) d'un jugement du 06/07/1977 portant homologation de la convention du 17/05/1977 suite à prononcé du divorce publié au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 31/01/1968 volume 3104 n° 11.

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°14

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	179	Serre de la Tunl	4 380		1 052		3 328	Lande	

Propriétaires

Madame MISTRAL Mireille, née le 22/05/1949 à DIGNE-LES-BAINS
Demeurant : Le Village 04170 LA MURE/ARGENS
Monsieur SEGDAREVIC Sébastien Jean, né le 02/09/1972 à DIGNE-LES-BAINS
Demeurant : HLM Les Floralies 1 A3 App. 23 – 292, Avenue de Saint-Hermentaire 83300 DRAGUIGNAN

Inscrits à la matrice cadastrale

Madame MISTRAL Mireille, née le 22/05/1949 à DIGNE-LES-BAINS
Monsieur SEGDAREVIC Sébastien Jean, né le 02/09/1972 à DIGNE-LES-BAINS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Attestation du 14/11/1981 (Me HONNORAT) après décès le 12/08/1979 de MISTRAL Bertin publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 14/01/1982 vol 4429 n° 25
Donation du 14/11/1981 (Me HONNORAT) par COLLOMP Clémentine née le 25/06/191
Réserve d'usufruit au profit de la donatrice, cette charge éteinte du fait du décès de celle-ci le 30/07/1981, publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 24/06/1986 vol 5979 n° 15 bis
Donation du 08/07/2000 (Me SERRA) par MISTRAL Mireille à SEGDAREVIC Sébastien
Réserve du droit de retour
Interdiction d'aliéner et Hypothéquer
Réserve d'usufruit au profit de la donatrice
Publiée au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 18/08/2000 vol 2000 P n° 6074

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°15

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	178	Sette de la Tuni	15 530		3 567		11 963	Lande	

Propriétaires

BLANC Paul Gérard Elie, époux GILARDONI, né le 10/05/1948 à DIGNE-LES-BAINS
Demeurant : Grand Rue Place de l'Eglise 04270 MEZEL

Inscrits à la matrice cadastrale

BLANC Paul Gérard Elie, époux GILARDONI, né le 10/05/1948 à DIGNE-LES-BAINS
GILARDONI Marie-José Hélène, épouse BLANC, née le 10/10/1954 à DIGNE-LES-BAINS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

11/04/86 et 24/06/86 : Donation du 14/03/1986 (Me HONNORAT) publ au Service de la Publicité Foncière de DIGNE-LES-BAINS le 11/04/1986 vol 5979 n° 15
de DIGNE-LES-BAINS le 24/06/86 vol 5979 n° 15 bis

Attestation rectificative du 16/05/1986 publ au Service de la Publicité Foncière

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

SIREN N° : 220 400 014 00019

ROUTE DEPARTEMENTALE N°955
Rectification et calibrage : PR 11+315 à 13+485
Commune de La Mure - Argens

ETAT PARCELLAIRE N°16

DESIGNATION DES BIENS

Commune de situation : La Mure - Argens

Désignation cadastrale actuelle				Parcelle mutée		Parcelle hors emprise restant la propriété de l'exproprié		Nature	Erreur cadastre*
section	N°	Lieu-dit	Surface en m²	N°	Surface en m²	N°	Surface en m²		
A	184	Champ Brachet	1 200		1 174		26	Lande	
A	NC184	Champ Brachet	20		20			Ravin	

Propriétaires

ABBES Jean André, époux LEPAPE Lydie, né le 27/12/1951 à DIGNE-LES-BAINS
Demeurant : 2, rue Mirabeau 38000 GRENOBLE

Inscrits à la matrice cadastrale

ABBES Jean André, époux LEPAPE Lydie, né le 27/12/1951 à DIGNE-LES-BAINS

Origine de propriété – EFFET RELATIF

Préalablement à l'origine de propriété ci-après, il est précisé :

- que le vendeur est propriétaire de la parcelle A 184 en bordure d'un cours d'eau
- qu'en conséquence il est propriétaire sur toute la longueur de cette parcelle lui appartenant et riveraine du cours d'eau de la moitié du lit dudit cours d'eau en application de l'article L215-2 du code de l'environnement
- qu'en vue de la réalisation des travaux, la partie du lit du cours d'eau non cadastrée a été incluse dans la présente vente
- qu'en conséquence le vendeur est propriétaire de cette parcelle non cadastrée pour l'avoir reçu par suit des faits et actes ci-après relatés.

Parcelle A 184 :
Donation partage du 24/091998 (Me HONNORAT) par GAIGNOU-HOUPIN Amanthe née le 06/01/1914 au profit de ABBES Jean
Réserve d'usufruit au profit de la donatrice éteinte du fait du décès de celle-ci le 05/04/2008
Publiée le 25/11/1998 vol 1998 P n° 8174
Attestation rectificative du 09/01/1999 (Me HONNORAT) publiée le 12/01/1999 vol 1999 P n° 156